

Troc pour les déblais

Chaque année en Suisse 30 à 40 millions de mètres cubes de matériaux d'excavation sont produits sur les chantiers. La plus grande partie est utilisée pour le comblement sur des décharges contrôlées pour matériaux inertes. Ces matériaux sont transportés sur une vingtaine de kilomètres en moyenne, presque exclusivement par la route. Ce trafic occasionne des nuisances considérables (bruit, pollution de l'air) ainsi on estime à 2 litres de diesel par mètre cube la charge environnementale du transport soit une émission totale de CO₂ pour la Suisse d'environ 200'000 t/an.

Actuellement les sites de dépôts pour les déblais ne sont pas choisis en fonction de leur proximité et les possibilités de valorisations sont rarement étudiées. Exemple : les matériaux récupérés du creusement d'une piscine pourraient servir de remblai pour la construction d'un chemin et cela sans transiter par une zone de stockage.

Une bourse d'échange sur internet proposée par le canton pourrait coordonner l'offre et la demande de matériaux d'excavation. Cela permettrait d'économiser de l'argent, diminuer les transports et la pollution de l'air. La gestion de ce site pourrait être assurée par les surveillants environnementaux (policiers verts) .

Dans le but de mettre en œuvre une habitude sur les chantiers et s'inscrivant dans les objectifs du développement durable nous demandons au Gouvernement :

- **de mettre à disposition des entreprises du bâtiment, des services communaux et des services de l'état une bourse aux matériaux d'excavation.**

Delémont, le 24 février 2010

Groupe UDC
Jean-Pierre Mischler

